



Réunion du quartier de Bégoux 23 avril 2009 à 18h30

Soixante quinze administrés assistaient à la réunion du quartier de Bégoux organisée par le maire, Jean-Marc Vayssouze-Faure, le jeudi 23 avril 2009 à 18h30.

Après un tour d'horizon de la vie de la commune et de l'état de ses finances, le Maire rappelle les projets qui sont en cours et insiste plus particulièrement sur l'état d'avancement du PLU ainsi que sur sa dimension relative à la concertation. Il évoque également la mise en œuvre du plan de déplacement urbain. Deux dossiers fondamentaux pour la ville et très attendus dans ce quartier très attentif à ces questions.

L'importance du développement économique et d'une de ses composantes le tourisme est rappelée. L'occasion d'évoquer la labellisation de Cahors comme Grand Site de Midi-Pyrénées et l'impérieuse nécessité d'œuvrer en faveur de l'arrivée d'activités nouvelles créatrices d'emplois et de ressources.

En ce qui concerne plus particulièrement le village de Bégoux et le quartier du Peyrat, Monsieur le Maire informe de la correspondance dont il a été destinataire au résultat d'un courrier qu'il avait récemment fait parvenir à l'établissement public en charge de la création des centres 2^{ème} chance. Ainsi, l'établissement public informe Monsieur le Maire de l'abandon du projet du centre 2^{ème} chance de Cahors faute de crédits suffisants.

Soucieuse de préserver la maîtrise foncière de ce site de 2,5 hectares, la Municipalité envisage la création d'un lotissement communal type « éco quartier ». Quartier exemplaire en matière de développement durable, il se veut le témoin de la politique d'urbanisme et d'habitat qu'est en passe de mettre en œuvre la Municipalité. Ce projet s'attachera à associer les habitants à la réflexion par l'intermédiaire d'ateliers urbains par exemple.

Il répond à l'enjeu de regain démographique dont notre ville a besoin. Il permettra aussi aux primo accédants, sur la base d'un projet garant de la mixité, de répondre aux besoins réels des habitants.

Après la présentation de la quinzaine d'élus présents et des administratifs qui l'accompagnent en insistant plus particulièrement sur l' élu référent de ce quartier, Alain San Juan, le Maire laisse la parole aux personnes présentes dans la salle.

Madame Yannick Le Quentrec explique la démarche engagée de démocratie participative et souligne l'implication des élus référents de quartier. Elle évoque la mise en place d'un conseil de quartier à la Croix de Fer.

Les administrés prennent ensuite la parole en dénonçant le problème récurrent des eaux pluviales pour certains habitants.

La sécurité routière autour de la RD 911 est également abordée notamment en ce qui concerne les piétons et particulièrement les jeunes qui se rendent au Lycée. Ils insistent sur la demande d'un aménagement de voirie entre Bégoux et Cahors et se disent prêts, dans cette optique, à abattre certains platanes.

La protection de l'environnement (chênes verts) est également évoquée. Une administrée s'interroge de savoir si la délivrance des permis de construire peut s'effectuer à la seule condition que leur préservation soit assurée.

Un besoin de commerces de proximité est par ailleurs soulevé à fortiori dans la mesure où le quartier va à l'avenir s'urbaniser.

Enfin, il est rappelé que le quartier de Bégoux dispose, depuis de longues années, d'un comité de liaison. Force de proposition, il est un lien privilégié avec la Mairie.

La réunion se clôture autour d'un buffet offert par le comité des fêtes qui permet de poursuivre les échanges conviviaux entre riverains et élus.